

## CONDITIONS pour postuler

- Justifier d'un BTS ou autre diplôme de niveau 5 (V) validé dans les domaines de la vente, commerce ou distribution
- OU** être titulaire d'un BTS ou diplôme de niveau 5 de tout autre domaine **et** justifier d'une expérience minimale de 6 mois en vente, commerce ou distribution
- OU** justifier de 3 années d'expérience professionnelle en vente, commerce ou distribution.
- Satisfaire aux épreuves de sélection

## Comment CANDIDATER ?

Pré-inscription  
en ligne auprès  
des écoles :



## Débouchés professionnels

Responsable de magasin, Responsable adjoint de magasin, Chef de rayon, Chef de secteur, Chef de département, Manager des ventes, Créateur d'entreprise...

ecoles.dordogne.cci.fr

## Les écoles



CAP SUR LA RÉUSSITE ET L'EMPLOI !



APPRENTISSAGE  
FORMATION INITIALE  
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
FORMATION CONTINUE

Campus de la Formation Professionnelle  
12, avenue Henry Deluc  
24750 Boulazac-Isle-Manoire  
T. 05 53 35 72 72  
contact@ecoles.dordogne.cci.fr



## Les écoles



CCI DORDOGNE

## BAC+3 Responsable de Commerces et de la Distribution



Des formations



CHAMBRE DE COMMERCE  
ET D'INDUSTRIE

1 an

RNCP 40675

MANAGEMENT





## DÉVELOPPER LA PERFORMANCE COMMERCIALE D'UNE UNITÉ DE VENTE

- Analyser son marché
- Définir un plan d'action commercial
- Définir la présentation de l'offre et sa mise à disposition
- Optimiser l'expérience client
- Suivre et piloter la performance commerciale

## PILOTER UNE UNITÉ DE VENTE SUR LES PLANS ADMINISTRATIF, LOGISTIQUE ET FINANCIER

- Veiller à la sécurité et l'accessibilité de l'espace de vente
- Gérer la relation fournisseurs
- Gérer et optimiser les stocks
- Analyser les résultats d'activité
- Réaliser le reporting de l'activité

## MANAGER LES ÉQUIPES DE L'UNITÉ DE VENTE DANS UN CONTEXTE DE VENTE MULTICANALE

- Recruter et intégrer des collaborateurs
- Organiser le travail et le planning de l'équipe
- Animer et manager son équipe

## OBJECTIFS de la formation

Le Responsable de commerces et de la distribution exerce sa fonction au sein d'un établissement relevant d'un réseau de distribution intégré, associé, indépendant, grossiste ou de détail pour professionnels ou particuliers.

Interface entre la direction et ses équipes, il a en charge un périmètre qui englobe un point de vente dont il assure la responsabilité au niveau de sa gestion commerciale, administrative, logistique et humaine, dans un objectif global d'amélioration de la performance économique. Ses missions nécessitent à la fois une vision à moyen terme des activités et une adaptation aux imprévus du quotidien.

## Le PUBLIC

- Apprenti / sous contrat d'apprentissage : être âgé de 16 à 29 ans. Pas de limite d'âge pour les personnes en situation de handicap.
- Alternant / sous contrat de professionnalisation : être âgé de 18 à 25 ans (plus de 26 ans, nous consulter).
- Parcours VAE : contactez la plateforme vae.gouv.fr
- Tout public en Formation Continue Exécutive : parcours individualisé, salarié, demandeur d'emploi, CPF,... (nous consulter).

## QUEL TYPE de structure ?

Toute organisation commerciale — artisanale, commerciale, industrielle, de gros et de distribution — proposant une offre de produits et/ou de services en lien avec le référentiel.

## Sous QUELLE FORME ?

- Formation alternée et rémunérée sur 1 an.
- Diplôme du Réseau CCI France/ Négoventis: titre **by CCI** reconnu par l'État de niveau VI (Bac+3) inscrit au RNCP N°40675.
- 448 heures règlementaires de formation
- Début de la formation à l'École : septembre.

## Le PROFIL

- Sens des responsabilités
- Écoute
- Curiosité
- Autonomie
- Dynamisme
- Adaptabilité
- Sens de la communication et de la relation client

## Au PROGRAMME...

- Développer la performance commerciale d'une unité de vente
- Piloter une unité de vente sur les plans administratif, logistique et financier
- Manager les équipes de l'unité de vente dans un contexte de vente multicanale.

## COÛT de la formation

- Formation financée dans le cadre du dispositif légal de l'Apprentissage ou de la Formation Professionnelle Continue
- Tenue Professionnelle requise selon le Dress Code des Écoles
- Cotisation association AGIS : 5 € /an
- Adhésion obligatoire à la CVEC (Contribution Vie Etudiante et de Campus du CROUS).